

CODE DE PRATIQUE CONCERNANT L'UTILISATION DU NITRATE D'AMMONIUM

BULLETIN Nº 01-2017

907 – 350 Sparks, Ottawa ON K1R 7S8 T (613) 230-2600 | F (613) 230-5142

info@fertilizercanada.ca fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

22 MARS 2017

BULLETIN N° 01-2017

22 mars 2017

Code NA – Éléments de clarification découlant de la période de vérification de 2016

Fertilisants Canada a finalisé un certain nombre d'amendements mineurs qui seront intégrés dans la révision du Code de pratiques concernant l'utilisation du nitrate d'ammonium à des fins agricoles (Code NA) d'avril 2016.

Le Code NA, qui est entré en vigueur le 31 décembre 2015, exige de tous les membres de Fertilisants Canada qui entreposent, distribuent, ou manipulent du nitrate d'ammonium à des fins agricoles une certification au moyen d'une vérification réalisée au regard des exigences du Code NA. Au cours de son premier cycle de vérification, un certain nombre d'exigences contenues dans le Code NA qui nécessitaient des clarifications afin d'assurer une interprétation normalisée ont été portées à l'attention de Fertilisants Canada. Fertilisants Canada et ses groupes de travail ont analysé ces domaines d'intérêt et ont modifié ces sections pour tenir compte des commentaires reçus. Les modifications apportées au Code NA et à son Guide de mise en œuvre comprennent les précisions suivantes :

- exigences en matière d'assurances
- entreposage sécuritaire
- éléments de sécurité des véhicules agricoles
- méthodes d'identification pour la validation des clients
- entreposage du NA en fin de saison

<u>Veuillez noter que</u>: Les modifications apportées au Code NA visent à clarifier davantage ses exigences et ne déclenchent <u>pas</u> de révision de l'audit d'une installation pendant ce cycle.

Pour de plus amples renseignements sur les modifications apportées, consultez le <u>résumé des amendements</u> sur le site Web de Fertilisants Canada.

Les versions révisées du Code NA et du Guide de mise en œuvre connexe peuvent être consultées sur le site Web de Fertilisants Canada à :

http://fertilizercanada.ca/fr/securite/codes-de-pratiques/nitrate-dammonium/

Fertilisants Canada s'engage à fournir un Code NA robuste et compréhensible et continuera de collaborer avec l'industrie des fertilisants pour maintenir notre permis social de fonctionner en veillant à ce que les agriculteurs puissent faire pousser des cultures



CODE DE PRATIQUE CONCERNANT L'UTILISATION DU NITRATE D'AMMONIUM

BULLETIN Nº 01-2017

907 – 350 Sparks, Ottawa ON K1R 7S8 T (613) 230-2600 | F (613) 230-5142

info@fertilizercanada.ca fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

22 MARS 2017

saines avec ce produit pour les années à venir. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

Renseignements généraux :

Amanda Pach
Gestionnaire – Environnement et
Sécurité
Fertilisants Canada
613-786-3040
apach@fertilizercanada.ca

Processus de vérification :

Anthony Laycock Gestionnaire de projet ANEPA 1-877-236-2972 awsa@funnel.ca

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Giulia Brutesco

Directrice principale, Normes industrielles gbrutesco@fertilizercanada.ca 613-786-3037